



COMMUNE DE NAVEIL

« PERMIS CITOYEN »

DOSSIER CANDIDATURE

PHOTO
(obligatoire)

**Ne pas remplir – Cadre réservé à
La commission Enfance Jeunesse**

Date de réception du dossier : _____

N° de dossier : _____

Date de la commission : _____

Avis de la commission : _____

Auto-école du candidat : _____

Identité et coordonnées du bénéficiaire

NOM: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Téléphone(s): _____

Date de naissance : _____

Lieu de naissance : _____

Email: _____



Identité et coordonnées du représentant légal

NOM: _____

Prénom: _____

Adresse du représentant légal (si différente): _____

Situation scolaire et/ou professionnelle

Lycéen

Apprentissage

Salarié

Etudiant

Formation professionnelle

Sans emploi

Mon Projet Citoyen

Expliquez l'action citoyenne d'intérêt collectif que vous proposez de réaliser.

- Précisez ce qui a guidé votre choix, en quoi cette action est utile pour vous et la collectivité ou l'association.
- Comment elle s'inscrit dans votre parcours d'insertion dans la vie sociale et professionnelle (Contenu du projet).

La qualité de votre projet sera l'élément déterminant sur lequel la commission d'attribution va se baser pour accepter votre demande. Cette étape doit être abordée individuellement et avec sérieux.



Ma motivation

Expliquez votre motivation et les raisons pour lesquelles vous avez besoin d'obtenir le permis de conduire.

Structure accueillante

Expliquer la motivation du jeune demandeur, ce qu'il va apporter à votre structure, ce que vous avez retenu dans sa démarche, dans son projet. Pourquoi avez-vous décidé de porter cette candidature.

NOM de l'association: _____

Tuteur de l'association: _____

Calendrier prévisionnel des 23 heures à réaliser, validé par l'association accueillante (obligatoire)



Informations complémentaires (que vous souhaitez communiquer)

Je soussigné _____ atteste sur l'honneur :

- avoir pris connaissance de toutes les obligations liées à ma candidature pour obtenir une aide au permis de conduire et que toutes les informations apportées dans ce dossier sont sincères et véritables.
- reconnaître que seul un avis favorable de la commission Enfance Jeunesse vaut acceptation de ma candidature.

Fait à _____ Le _____

*Signature du demandeur**

Signature du représentant de l'association

Signature du représentant légal



Liste des pièces à fournir

Dans tous les cas :

- Copie recto verso de la carte d'identité ;
- 2 justificatifs de domicile :
 - un de moins de 3 mois (facture EDF, eau, Téléphone fixe,...)
 - et un prouvant le domicile à NAVEIL depuis au moins 1 an ;
- Devis de l'auto-école ;
- Une photo d'identité récente (à coller sur la couverture de ce dossier)
- Contrat de travail ou d'apprentissage ;
- Justificatif d'inscription en formation ;
- Carte étudiant ou certificat de scolarité.

Et toutes pièces complémentaires que vous estimez utiles afin que la commission apprécie votre situation et votre candidature (CV ; justificatifs...).

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.

** Le destinataire des données est la Commune de NAVEIL.*

Conformément à la loi n°78-17 informatique et libertés du 6 janvier 1978, modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir la communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la commune de NAVEIL.



Les étapes de ma candidature.

1

- Je retire un dossier de candidature à la mairie.

2

- Je trouve une association Naveilloise ou une collectivité prête à m'accueillir. Je définis avec elle mes missions et mon planning d'intervention.

3

- Je complète et argumente avec l'association ou la collectivité mon dossier de candidature que je dépose à la mairie.

4

- Quatre fois par an (mars, juin, septembre et décembre) la commission Enfance Jeunesse examine les dossiers de candidature. Une réponse écrite me sera transmise.

5

- En cas de réponse favorable, je signerai une charte d'engagement et je pourrai alors commencer mes heures de bénévolat et de formation.

6

- Un référent (membre de la commission Enfance – Jeunesse) m'accompagnera tout au long de mon parcours de formation et de bénévolat.

7

- Une fois les 30 heures réalisées, je pourrai prétendre au versement des 300€ par la commune à l'auto école partenaire de mon choix, si j'ai validé l'examen théorique du code.

Pour plus d'informations, contacter les services de la mairie de NAVEIL :

***Service Enfance Jeunesse au 02.54.73.57.50
ou par mail : contact@naveil.fr***

A consulter également : le Règlement du Permis Citoyen